

MAIRIE DE LE BIOT

COMPTE RENDU

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2012

Convocations du 12 JANVIER 2012

Présents : Henri- Victor TOURNIER, Gilbert ADAMEC, Muriel LE SOBRE Yann MORAND, Philippe BOTU, , Christian PIGNIER , ROBERT Gilles , Frédéric RENEVIER , Gérard THILLIER

Excusé : Sébastien CETTOUR – CAVE, Yvette GUILLEREY ,

Secrétaire de séance : Yann MORAND

1 / MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT BUDGET 2012 .

Les travaux d'assainissement à venir concernent la liaison La Moille à Richebourg + antenne Colerin.

Le Marché a été attribué au Groupement d'entreprises SOCCO/GIROD pour 379 242 € HT: démarrage des travaux fin Janvier (coupure de route).

Il est nécessaire d'avancer une partie des crédits afin d'honorer les factures qui pourraient arriver avant le vote du budget (mars 2012) : crédits avancés à hauteur de 150 000 € .

2/ TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Liaison la Moille - Richebourg , antenne Colerin

Fermeture de la route RD 32 pendant une 1 semaine (31 /01/2012 au 03/02/2012)

Déviations mises en place par la Vignette.

3 / VENTE COMMUNE DE LE BIOT / WOUTERS Annette

Vente de la parcelle communale située derrière la mairie (ancienne C 627) à M. et Mme WOUTERS pour 816 m² .

Dossier entre les mains de Me BALLARA- BOULET

4 / VENTE BOISIER Fabienne à COMMUNE DE LE BIOT

Dans le cadre de la construction de la station d'épuration de Couvaloup et de la réalisation du collecteur, la commune a négocié l'acquisition de 2 parcelles appartenant à Mme BOISIER :

- parcelle C 32 LA COUDRE : située dans le périmètre d'utilité publique de la station d'épuration : pour 724 m²
- parcelle C 38 : concernée par le passage des canalisations surface : 2293 m².
- Soit un total de 3017 m²

Le prix a été fixé à 1.10 € / m² (comme pour tous les terrains acquis pour la réalisation de la station d'épuration) + acquisition du bois situé sur ces parcelles.

5 / PROJET CENTRE AERE

L'idée est d'utiliser les locaux de l'école pendant les vacances scolaires d'été afin d'y accueillir les enfants à la journée.

Une enquête a été réalisée auprès des parents d'élèves et les retours sont très positifs. Renseignements pris auprès d'autres Mairies , c'est en liaison avec l'Association des Familles Rurales qu'il faut monter ce projet. Les contacts ont été pris.

Enfin , nous avons également reçu des accords de principe sur une participation financière du Conseil Général , ainsi que de la subvention au titre des fonds parlementaires .

6 / BATIMENT FRUTIERE

Les projets de bail ont été préparé par l'avocat conseil Me François FAVRE pour les occupants :

GAEC les GASPARDES (caves d'affinage)

CALVA

Ets VERDANNET : magasin

ETAGE : appartement + studio.

Eau + Electricité à la charge de chaque occupant.

7 / ARRET BUS

- Dossier à finaliser pour déplacement de l'arrêt de car scolaire de Gys : arrêt actuel au sommet de la côte dans un virage et près du transformateur électrique.
- Le conseil Municipal approuve la convention à intervenir avec M. LAGORCE qui propose de mettre à disposition une partie de son terrain pour y mettre en place un arrêt plus sécurisé. Documents en cours de rédaction en liaison avec le Conseil Général qui gère le transport scolaire.

8 : DIVERS

- Remise en état du chemin de La Coudre au printemps 2012. (courrier 10/12/2011 à M.P TOURNIER)
- L'IVECO utilisé par les employés communaux est vieillissant et « arrive en bout de course ». Recherche de devis pour un éventuel remplacement : l'idée d'une DACIA LOGAN VAN est envisagée (peu onéreux , de la place pour charger et bonne fiabilité).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 30

Le Maire
Henri- Victor TOURNIER